

AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 20 mars 2024 à 18h, salle du conseil municipal en mairie.

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 12 février 2024.

Affaires communales

1. Régime des délégations.
2. Avenant n°1 - Convention cadre pluriannuelle entre le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la commune de Bagnères de Luchon.
3. Demande d'autorisation de versement d'une avance à la subvention 2024 au centre communal d'action social avant le vote du budget primitif 2024.
4. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 15 mars 2024,
Le Maire,
Eric AZEMAR

